



02 MARS 2023

Bureau du Courrier

Délibération N°12.1-2023

• Caisse des écoles - Conseil d'Administration – 22.02.2023

L'an **deux mille vingt trois**, le 22 février à 9h00, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Cenon, sur convocation de son président par courriel en date du 16/02/2023, s'est assemblé en salle du Conseil Municipal de la Ville de Cenon, sous la présidence de M. Alexandre MARSAT – représentant du Président.

Nombre d'administrateurs : 8
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'administrateurs présents : 6
Nombre d'administrateurs votants : 6

Présents : Alexandre MARSAT, Jérémy RINGOT, Ingrid LAFON, Stéphane GAY, Sébastien ROSSIGNOL, Marina OUEDRAOGO

Absents ou excusés : Benoît LOTH (absent), Maëva DE FILIPPO (absente)

Secrétaire de séance : Claire Le Pape

Adoption du Budget Primitif 2023 de la Caisse des Ecoles de Cenon

Il est demandé au Conseil d'Administration de voter le Budget Primitif 2023, Budget Principal, par Nature, à l'exception des crédits de subventions qui sont obligatoirement spécialisés, selon le détail en annexe budgétaire et pour les subventions sous condition d'octroi selon la délibération spécifique prise ce jour.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code Nature	Libellé Nature	Proposition BP 2023	Vote BP 2023
6042	Achats de prestations de services	1 260	1 260
60623	Alimentation	3 540	3 540
60632	Fournitures de petit équipement	12 400	12 400
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 950	3 950
6068	Autres matières et fournitures	1 280	1 280
611	Contrats de prestations de services	105 730	105 730
617	Etudes et recherches	22 500	22 500
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	23 300	23 300
6218	Autre personnel extérieur	30000	30000
6232	Fêtes et cérémonies	4 600	4 600
6245	Transports de personnes extérieures	500	500

6288	Autres services extérieurs	4000	4000
64111	Rémunération principale	109000	109000
65568	Autres contributions	4 025	4 025
65748	Subv fonct autres personnes droit privé	112 000	112 000
TOTAL	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	438 085	438 085
TOTAL	DEPENSES FINANCIERES	0	0
TOTAL	DEPENSES REELLES	438 085	438 085
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE	0	0
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	438 085	438 085

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Code Nature	Libellé Nature	Proposition BP 2023	Vote BP 2023
74718	Autres participations Etat	365 000	365 000
74748	Participation autres communes	73 085	73 085
TOTAL	RECETTES DE GESTION DES SERVICES	438 085	438 085
TOTAL	RECETTES FINANCIERES	0	0
TOTAL	RECETTES REELLES	438 085	438 085
TOTAL	RECETTES D'ORDRE	0	0
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	438 085	438 085

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	438 085			438 085
Recettes	438 085			438 085

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par,

6 voix pour
0 abstention
0 voix contre

Adopte le Budget Primitif 2023 et autorise Monsieur le Président de la Caisse des écoles ou son représentant à signer les avenants financiers relatifs aux subventions votées, à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

P/le Président de la Caisse des écoles
et par délégation
Alexandre MARSAT
Représentant du Président.